

AAC Colloque international - Call for Papers International Conference

Habiter le *care*

Le logement et ses abords au défi des *gender studies*

22, 23 et 24 novembre 2023, Bruxelles

UCLouvain, ULB, Angela.d



Mierle Laderman Ukeles, *Washing/Tracks/Maintenance: Outside (July 23, 1973)*, Wadsworth Atheneum Museum of Art ©Mierle Laderman Ukeles

Housing Caring Land

Housing through Gender Studies

22, 23 and 24 november 2023, Brussels

UCLouvain *Uses & Spaces* *angela.d* *hortence*



equal.brussels
SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES
GEWESTELIJKE OVERHEIDSDIENST BRUSSEL
BRUSSELS REGIONAL PUBLIC SERVICE

innoviris
.brussels
we fund your future

LAB
Institut de recherche de Louvain pour le Territoire,
l'Architecture, l'Environnement construit



En affirmant « le privé est politique », la deuxième vague féministe des années 1970 a consacré le lien entre habitat et études de genre, ouvrant la voie à l'analyse des dimensions spatiales de « l'exploitation domestique ». En conceptualisant le logement en tant que lieu par excellence du travail ménager et de la domination masculine, les études de genre ont pu ouvrir la « boîte noire » que constituait alors l'espace domestique, que la littérature francophone saisissait jusqu'alors essentiellement en termes de classes sociales¹. Cette perspective a pourtant permis de mettre au jour des mécanismes d'exploitation et d'oppression entre les sexes aussi insidieux que discrets, car protégés de la sphère publique : charge mentale des femmes, violence domestique, inégalités face à l'emploi dans un contexte de difficile conciliation entre vie professionnelle et vie privée, dichotomie et hiérarchie entre travail productif et travail reproductif, etc. (Friedan, 1963 ; Delphy, 1970 ; Franken, 1974 ; Oakley, 1975 ; Hayden, 1982 ; Haicault, 1984).

Près de cinquante années nous séparent de ces apports scientifiques, et les études de genre ont largement été renouvelées par un ensemble de cadres théoriques, comme le postmatérialisme, l'écoféminisme, les perspectives intersectionnelles et décoloniales, les théories *queer* ou encore les perspectives du *care*. Or, force est de constater que l'habitat et le travail domestique restent les parents pauvres de ce renouvellement théorique (Dussuet, 2017). Les théories du *care* ont pourtant proposé de nouvelles grilles de lecture pour appréhender les modalités d'articulation entre sphère publique et monde privé, lesquelles sont souvent envisagées de façon binaire. Non seulement, elles nous apportent un cadre d'analyse incontournable pour penser les rapports de domination dans et par le logement, mais elles permettent aussi d'envisager les dimensions anthropologiques des formes et usages de l'espace et leurs déclinaisons – habiter, fonder, distribuer, transformer (Segaud, 2010).

Apparu dans la littérature féministe américaine à partir des années 1980 (Finch et Groves, 1983 ; Gilligan, 1982 ; Tronto, 2015 ; Daly et Lewis, 2000), le concept de *care* permet d'envisager conjointement l'ensemble du travail accompli, rémunéré ou non, pour répondre à nos vulnérabilités réciproques comprises dans un ensemble d'interdépendances. Suivant la définition de Joan Tronto, le *care* serait ainsi une « activité générique comprenant tout ce que nous faisons pour maintenir, perpétuer et réparer notre “monde”, de sorte que nous puissions y vivre ensemble aussi bien que possible » (Tronto, 2015, p. 13). Si le concept de *care* s'est d'abord imposé pour décrire une nouvelle conception de la morale politique proposée par les théories rawlsiennes de la justice (Brugère, 2011), la littérature francophone a rapidement associé cette notion au monde du sanitaire et du social, en la cantonnant aux métiers de soin les plus faiblement professionnalisés ou à la sphère des « bons sentiments ». La proposition de Tronto ouvre pourtant un chantier de recherche pour questionner des problématiques contemporaines majeures : vieillissement de la population, crise sanitaire, transformation des modèles familiaux, précarité énergétique, etc. Elle invite aussi à penser les dimensions spatiales des relations sociales, tant pour envisager les pratiques résidentielles que pour appréhender les logiques de production et de gestion du logement et de ses abords. En positionnant la vulnérabilité et l'interdépendance au centre de l'analyse du monde social, la perspective du *care* ouvre de nouvelles modalités pour penser la cohabitation entre les êtres, humains ou non humains, mais aussi pour appréhender les processus d'assignation au « travail de production du vivre ensemble » (Hirata et Zarifian, 2000). Dans une perspective intersectionnelle, cette ambition invite à lire les rapports sociaux dans les espaces habités en ce qu'ils s'inscrivent dans des processus complexes de division sociale, sexuelle et internationale du travail domestique (Avril et Cartier, 2019 ; Hirata, 2021). Il s'agit donc d'interroger les dimensions proprement spatiales de ces rapports de pouvoir, dans

¹ C'est-à-dire, pour les classes populaires, comme un lieu de protection face aux rapports de domination exercés dans les autres sphères de la vie sociale (travail, école, etc.) (Schwartz, 2012), ou à l'opposé de la hiérarchie sociale, comme un espace de démonstration du pouvoir symbolique chez les classes supérieures (Pinçon et Pinçon-Charlot, 1989).

la continuité des travaux qui appréhendent les rapports de genre qui se jouent et s'enracinent dans le logement (en matière de comptabilité domestique, de statut d'occupation, d'usages, etc.) (Lambert, Dietrich-Ragon et Bonvalet, 2018).

C'est à partir de ces considérations que ce colloque entend nouer un dialogue entre les théories du *care*, la sociologie du logement, l'anthropologie de l'habitat et les études de genre. En quoi les perspectives du *care* permettent-elles de renouveler l'articulation entre genre et logement ? Quelles sont les implications d'ordre éthique, épistémologique, méthodologique et théorique d'un tel croisement disciplinaire ? En quoi le *care* permet-il de questionner la binarité d'espaces et d'activités habituellement pensés comme relevant de deux sphères distinctes : le public et le privé ? L'analyse du logement sous l'angle du *care* implique-t-elle nécessairement de « faire du terrain en féministe » (Clair, 2016) ? Dans quelle mesure l'application du cadre conceptuel du *care* au champ des *housing studies* permet-elle de saisir les ressorts socio-spatiaux et transcalaires de l'articulation entre travail productif et travail reproductif ? Quelle est la portée heuristique de penser les pratiques et modes de production et de gestion du logement et de ses abords au prisme des processus de division sociale, sexuelle et raciale du travail domestique ?

Ce colloque entend répondre à ces questions à partir de quatre grandes thématiques, présentées séparément dans cet appel, mais que les contributeur·rices pourront bien entendu articuler.

1) Des caretakers aux producteur·rices du vivre ensemble dans l'habitat et ses abords : la division sociale, sexuelle et raciale du travail du care

Ce premier axe propose d'appréhender les transformations du travail du *care* dans le logement et plus largement en milieu habité, c'est-à-dire quelles que soient ses formes (logement ordinaire, habitat mobile, de fortune, squat, etc.), à partir de la notion de *caretakers*. Alors que dans le monde francophone, le travail du *care* est souvent confondu avec le « *cure* » dans le sens commun (Laugier, Molinier et Paperman, 2009), les traductions offertes par le substantif anglophone de *caretaker* rendent bien compte de ses dimensions relationnelle et interdépendante : *caretaker* signifie au sens premier « concierge » ou « gardien·nes du soin » en français, et « vigilant » en espagnol. Cet ensemble sémantique illustre combien le *care* se déploie à l'articulation des pratiques de soin aux autres et à l'environnement – bâti ou non bâti, matériel ou immatériel, humain ou non humain – dans une forme de continuum plus ou moins revendiqué et politisé comme tel. S'intéresser à qui fait et prend en charge le *care* dans le logement, et dans ses abords immédiats (voisinage, rue, quartier), implique de s'intéresser aux formes – profanes, institutionnelles ou professionnelles – de gestion de l'habitat à toutes ses échelles. Dans cette perspective, les pratiques de gestion domestique des ressources énergétiques au sein du logement (chauffage, eau, électricité...), en particulier dans des contextes où elles sont fortement contraintes et/ou se raréfient (ménages modestes, ménages plus exposés aux conséquences du dérèglement climatique, etc.), pourraient être étudiées en tant que forme centrale de *care* (Perrin-Heredia, 2018). Il peut aussi s'agir de questionner, au-delà du groupe domestique et des cohabitant·es, les formes d'entraide et les rapports de voisinage qui se jouent autour de ce travail de *care* et de la gestion des ressources, ainsi que les modes et dispositifs d'encadrement des populations logées, qui peuvent éventuellement contraindre ou soutenir leurs pratiques.

Cette section propose ainsi de questionner qui sont les *caretakers* aux différentes échelles de l'habiter, et quels sont les supports spatiaux qu'ils mobilisent pour mettre en œuvre leurs pratiques. Observe-t-on des récurrences sociales en termes de classe, de race, d'âge et de genre dans le travail consistant à faciliter les modes de cohabitation et de coprésence dans les espaces du logement et de ses abords ? Dans quelle mesure la gestion quotidienne et ordinaire des espaces de vie contribue-t-elle en retour à la construction d'identité sociale et sexuée ? Quels rôles jouent les acteur·rices intermédiaires de

l'habitat ? Et comment prendre en compte les effets de conjoncture et historiciser les rapports de pouvoir observés² ?

La question pourrait également être posée à partir de considérations morales et éthiques. En quoi les formes de cohabitation avec des personnes en situation de vulnérabilité peuvent-elles être le support de pratiques attachées à une éthique de la responsabilité face aux besoins des autres ? Dans quelle mesure cette éthique se confronte-t-elle à des conceptions instrumentales de la vie sociale, dans laquelle les principes de « mérite », de « rendement » ou encore de « rentabilité », contribuent à accroître encore davantage l'invisibilité du travail, gratuit ou quasi gratuit, des producteur·rices de soin ? À l'inverse, si on entend le *care* par la négative (*I don't care*), en quoi cette notion est-elle heuristique pour appréhender des formes de négligence, d'indifférence et de maltraitance de l'environnement résidentiel, dans ses dimensions à la fois humaine et écologique ?

La notion de *coveillance*, qui définit des formes de « prise en charge mutuelle des individus [d'un] quartier » (Rosenberg, 1980, p. 80), peut également permettre d'appréhender les aptitudes différenciées des individus à mettre en œuvre des pratiques de *care*, voire à mobiliser une éthique du *care*, et ainsi à comprendre des formes de stratifications internes entre les populations d'un même environnement. Là où certain·es peuvent mobiliser facilement des réseaux de parenté ou disposent d'un capital d'autochtonie permettant d'accéder à certaines formes d'entraide et de reconnaissance à l'échelle locale, d'autres peinent à trouver l'aide dont ils ont besoin pour faire face à leur dépendance et/ou pour gérer les imprévus de la vie quotidienne. Dans cette perspective, l'analyse pourrait appréhender en quoi l'inégale aptitude à recevoir et demander du *care* peut être un marqueur d'inégalités dans l'espace habité. Elle pourrait également adopter une perspective géographique, en s'intéressant aux mouvements pendulaires occasionnés par le *care*, notamment lorsque celui-ci est externalisé. Si les conséquences de la mondialisation du marché du travail du *care* et des migrations internationales qu'elle occasionne ont déjà été démontrées³ (Avril et Cartier, 2019), il reste à saisir les effets des migrations de *care* à des échelles plus fines (échelles métropolitaines, communales, infracommunales). Cette question se pose avec d'autant plus d'acuité que les *caretakers* professionnels occupent des métiers dits de « premières lignes » (travailleur·euse·s domestiques, agent·es d'entretien, travailleur·euse·s sociaux...) ; et contrairement aux cadres ou aux professions supérieures, ils disposent de faibles marges de manœuvre dans leur emploi du temps (Avril, 2018). Ainsi, quelles sont les incidences des mouvements pendulaires des *caretakers* qui s'occupent d'autres habitats et/ou d'occupant·es que ceux dans lesquels ils vivent ? Observe-t-on des « crises du *care* » dans les pays du Nord, et notamment dans certains espaces métropolitains ?

2) L'espace du *care* : l'architecture et la distribution sexuée du travail

Cet axe s'intéresse à l'espace du *care* et aux conditions matérielles qui le favorisent. Dans la littérature francophone, le travail du *care* est souvent réduit à un ensemble de tâches ménagères ou de soin apporté aux personnes considérées comme les plus vulnérables – notamment les enfants et les aîné·es, que celui-ci soit assigné à une ou des personnes du ménage, ou qu'il soit externalisé auprès d'aidant·es familiaux ou de travailleur·euses domestiques. Or, si on adopte une posture féministe, cette circonscription du *care* à l'espace du logement est insuffisante, en ce qu'elle ne permet pas de penser l'articulation des échelles entre espace public et espace privé. La notion de *caresupport* semble

² Comme nous invitent à le faire les travaux sur les conséquences de la pandémie de Covid-19 sur l'« enfermement domestique » des mères et le sur-travail de *care* que la politique de confinement a généré pour elles (Lambert et al., 2021 ; Lambert, Girard et Guéraud, 2021).

³ Certains auteur·rices parlent ainsi de « crise du *care* » dans les pays du Sud occasionnées par les migrations des pourvoyeur·euses du *care* (Borgeaud-Garciandía, Araujo Guimarães et Hirata, 2020 ; Ibois, 2020).

dès lors heuristique. Elle permet de définir des espaces qui, à l'échelle du logement et de ses abords, soutiennent la production de pratiques du *care* (Courbebaisse et Salembier, 2022, à paraître). Il peut s'agir d'espaces communs de garde d'enfants, de cuisine, de commerces, d'activités sociales ou médicales, de lavoirs, etc. Si l'on considère l'espace comme un vecteur majeur de la socialisation des individus (Cayouette-Remblière, Lion et Rivière, 2019), il s'agit alors de saisir à la fois le logement et ses abords en tant qu'ils sont façonnés par les *caretakers*, mais aussi comment ces espaces les façonnent en retour (Courbebaisse, 2023). Autrement dit, l'architecture de nos espaces habités peut-elle inciter, faciliter ou entraver le *care* ? Quels sont les processus spatiaux de l'assignation au travail du *care* ? En quoi l'architecture de nos espaces habités peut-elle constituer un support pour effectuer ce travail ? À l'inverse, le travail du *care* peut aussi contribuer à transformer l'espace. Quelles stratégies d'appropriation spatiale les *caretakers* mobilisent-ils dans leurs pratiques ? Comment ces pourvoyeur-euses de soin imbriquent-ils les différentes échelles de l'habiter, et comment l'articulation de ces différentes échelles dans l'habitat impacte leur travail ? Dans une perspective postmatérialiste, peut-on faire l'hypothèse que l'architecture, si elle ne détermine pas à elle seule les pratiques, participe à la transformation des logiques de division sociale, sexuelle, raciale et internationale du travail du *care* ? En quoi le *care* peut-il permettre de penser la manière dont l'architecture véhicule (ou à l'inverse, amenuise) des stéréotypes de genre ?

Les propositions pourront également mobiliser une approche historique attentive à l'évolution diachronique des conditions matérielles du *care* (Fleury, 2022). Existe-t-il des modèles ou des typologies architecturales qui prennent en compte le *care*, et de quelles façons (familistère, habitat partagé, squat, etc.) ? Comment les « besoins » de *care* ont-ils fait évoluer ces modèles et typologies, et de quelles façons ? Peut-on proposer une histoire de l'architecture au prisme de l'assignation sociale et spatiale à la production du vivre dans la quotidienneté ? Les perspectives postcoloniales, décoloniales ou subalternes, qui interrogent l'histoire de l'architecture au prisme des épistémologies du point de vue, seront particulièrement bienvenues.

3) Pour une politique du *care* : le problème public du logement sous l'angle du *care*

Un troisième axe portera sur les politiques publiques du logement à l'épreuve des théories féministes du *care*. Rappelons en effet que ce colloque porte une double ambition : discuter d'une part de la pertinence du concept de *care* en tant que grille d'analyse des rapports de genre dans et par le logement ; débattre d'autre part de l'éthique du *care* en tant que projet politique, soit l'avènement d'une société fondée sur la reconnaissance sociale et institutionnelle des pourvoyeur-euses du *care* (Tronto, 2015 ; Brugère, 2011). Cette double ambition amène ainsi à questionner la fabrique des politiques publiques du logement sous l'angle du *care* et du genre. Pour le dire autrement, est-il possible de proposer une sociologie politique du logement au prisme de l'éthique du *care* ? Quelles sont les implications théoriques, méthodologiques et épistémologiques d'une approche de l'action publique à partir de cette éthique ? Dans une autre perspective disciplinaire, si on admet que le *care* et l'habiter sont des invariants anthropologiques (Tronto, 2015 ; Segaud, 2010), peut-on envisager une anthropologie politique de la maintenance ou de l'entretien de nos espaces de vie ?

Cet axe propose ainsi de rassembler des propositions qui questionnent le problème public de l'habitat sous l'angle du *care* et de l'imbrication des rapports sociaux. Par exemple, il pourrait s'agir de regarder la manière dont le *care* est travaillé par les politiques publiques et par les acteur-rices qui les définissent ou les mettent en œuvre, mais aussi comment ces acteur-rices s'approprient, traduisent, négocient et transforment cette éthique dans leurs propositions ou leurs pratiques. Ainsi, qui sont les relais ou les entrepreneur-euse-s de l'éthique du *care* dans les politiques du logement ? Quels rôles jouent les chercheur-euses dans la diffusion, la promotion et l'actualisation de cette éthique, et quels dialogues

entretiennent-iels avec les acteur-rices de l'habitat ? Quel rôle joue le milieu associatif et militant de la cause égalitariste ? Assiste-t-on à des formes de collusion ou de circulation – internationale et/ou multiniveaux – de cette éthique dans les différentes échelles de l'action publique ? Comment, et par qui, cette éthique se traduit-elle opérationnellement ?

Les propositions pourront autant questionner les définitions juridiques et les traductions législatives de l'éthique du *care*, que l'échelle méso des organisations ou celle des interactions entre professionnel-les et usager-es. Ainsi, en quoi le *care* et l'éthique qui lui est associée peuvent-ils constituer une grille d'analyse des politiques du logement ? Peut-elle constituer un outil de planification territoriale pour faire face à la « crise » du logement, et notamment à la pénurie structurelle de logements abordables dans les villes mondiales ? Les travaux qui s'inscrivent dans une ethnographie « multi-située » (Marcus, 1995), ou encore dans une perspective comparative internationale seraient ainsi particulièrement bienvenus. Il s'agit aussi de questionner les enjeux de marchandisation dont les pratiques de *care* au sein du logement font de plus en plus l'objet (livraison des repas, ménage, soins et toilettes corporels, loisirs et ambiance, etc.). Cette mise en marché du *care* mérite d'autant plus l'attention qu'elle s'accompagne d'un développement de produits résidentiels qui entendent répondre à ces « besoins » (résidence senior, coliving pour jeunes actifs aisés, etc.). Ces produits proposent ainsi des logements à la location dont la tarification inclut un ensemble de services intégrés au logement, ainsi privatisés et sous-traités (Casier, 2023). Ces nouveaux produits, pour certains dérivés de la financiarisation du marché du logement, sont-ils « comptables » avec une société fondée sur l'éthique du *care* ?

Une autre manière de questionner les relations entre politiques du logement et *care* peut revenir à prendre l'économie du logement comme objet d'analyse. À l'articulation entre l'économique et le social, les politiques du logement constituent un pilier des économies capitalistes (Zittoun, 2001 ; De Keersmaecker et Zimmer, 2019), dont la définition et la mise en œuvre pourraient là encore être interrogées sous l'angle du genre et du *care*. Quelles formes de soin les acteur-rices de l'économie du logement accordent-iels aux modes de construction, aux matériaux qu'iels utilisent et aux conditions de travail sur les chantiers (Fitz et Krasny, 2019) ? Comment raisonnent-iels ou non avec les enjeux de justice environnementale portés par les tenants de l'éthique du *care* (Laugier, 2015) ? Est-il seulement possible, à défaut d'être souhaitable, de promouvoir une éthique du *care* qui concilie les contraintes à la fois techniques, règlementaires, temporelles et budgétaires dans la production des logements ?

Questionner les politiques du logement sous l'angle du genre et du *care*, c'est aussi questionner leur articulation avec d'autres politiques publiques et sociales qui lui sont directement ou indirectement rattachées. Les travaux pourraient ainsi porter sur les modes d'attribution des logements sociaux ou aidés par la puissance publique, et interroger ce faisant les modes d'articulation entre politiques du logement et politiques sociales et familiales. En quoi la prise en compte du *care* dans la politique du logement peut-elle constituer une grille d'analyse pour appréhender les politiques sociales et familiales (Letablier, 2001) ? En quoi cette analyse peut-elle conduire à repenser les conventions de genre rattachées aux politiques publiques ?

Enfin, les propositions pourraient porter sur les effets des politiques de démocratie locale et de l'appel au secteur associatif pour encadrer le cadre de vie des habitant-es, en ce que celles-ci produisent des pratiques de *care*. Ainsi, l'entrée par le *care* peut-elle permettre de repenser le genre de « l'impératif participatif et délibératif » qui jalonne nos démocraties contemporaines (Blondiaux et Sintomer, 2002 ; Paoletti et Rui, 2015) ? Dans quelles mesures l'injonction participative contribue-t-elle à renforcer, maintenir ou lutter contre l'inégale assignation à produire les conditions du vivre ensemble (Leclercq, 2021) ? En quoi ces pratiques de *care* conduites au nom de la « participation des habitant-es » se situent à l'articulation entre travail gratuit et engagement citoyen (Simonet, 2010) ?

4) Dire le *care*, c'est faire le *care* ? La performativité du *care* dans et par l'architecture de nos habitats

Le quatrième axe propose de nourrir le dialogue entre *care*, genre et logement sous l'angle des discours, des narrations et de la production discursive qui racontent le logement et ses abords. Cette thématique peut se décliner sur plusieurs entrées.

Sans viser l'exhaustivité, on peut tout d'abord questionner les pratiques des architectes et des acteur·rices de la fabrique de la ville, en ce qu'ils produisent des représentations et des projections de la réalité susceptibles d'assigner des rôles sociaux et sexués différenciés aux individus, et conduire à surdéterminer la répartition du travail du *care*. Ainsi, les modes de représentation et de projection de la réalité inhérente à la production architecturale ont-ils un genre ? Comment les hommes et les femmes sont représentés dans les projets d'architecture ? Quelles sont les performances de genre véhiculées dans les récits ou les représentations des projets, et en quoi ceux-ci assignent-ils ou prédéterminent-ils des rôles sociaux et sexués différenciés auprès des individus ? Pour le dire autrement, le concept de *care* permet-il de « dénaturiser » l'architecture ?

Une autre manière de poser ces questions revient à s'intéresser aux discours ou aux représentations portées sur la ville et l'espace domestique, et à la manière dont ces productions discursives parlent ou ne parlent pas du *care*. Ainsi, en quoi les discours des usager·es, des décideur·euses, des concepteur·rices de l'aménagement de l'espace ou de toute autre personne ayant un accès facilité à l'espace médiatique (in)visibilisent le travail du *care* ? Au fil de l'histoire de l'architecture et de la professionnalisation de l'art de bâtir, quelles conceptions du *care* ont pu être défendues ou privilégiées par les concepteur·rices, et comment les analyser ? Quelle place les médias accordent-ils ou ont-ils accordée aux pourvoyeur·euses du *care* ? En quoi ce traitement est-il différencié en fonction de leur genre, leur âge, leur « race » ou leur orientation sexuelle ? Si « dire la ville, c'est faire la ville » (Fijalkow, 2017), peut-on affirmer que « dire le *care*, c'est faire le *care* » dès lors qu'on étudie le logement en féministe ? Observe-t-on des formes plus ou moins subreptices d'instrumentalisation des discours, de « *carewashing* » ou « *genderwashing* » dans la manière de parler de l'espace domestique et de ses abords ? À l'inverse, peut-on accéder au « texte caché » (*hidden transcript*) (Scott, 1992) des pourvoyeur·euses du *care*, et à quelles conditions ? Quels outils et précautions méthodologiques peut-on mobiliser pour recueillir leur parole ? Quels outils historiographiques peut-on mobiliser pour faire une histoire de l'architecture au prisme du *care* et/ou du genre ? Le *care* permet-il d'écrire une « histoire féministe de l'architecture » (Dadour, 2022) ?

Enfin, les propositions de cet axe pourront directement questionner la place des archives et de la mémoire collective et/ou individuelle dans le monde social. Peut-on et doit-on appliquer une éthique du *care* à nos façons de (ré)écrire l'histoire de l'architecture ? Quels soins, quelles formes de maintenance et d'entretien peut-on accorder à nos archives et à la manière dont on les exploite dans nos travaux académiques ou opérationnels ?

En pratique

Ce colloque s'adresse autant à un public académique – étudiant·es, doctorant·es, jeunes chercheur·es ou expérimenté·es – qu'à un public militant ou opérationnel. Les propositions pourront être autant d'ordre empirique, que théorique, épistémologique ou méthodologique. Les communications centrées sur un récit d'expérience de projets de logements ou d'expériences d'habitats impliquant une

perspective féministe et/ou attentive au *care* seront également bienvenues. Quel que soit l'axe choisi, les propositions pourront faire intervenir une perspective intersectionnelle ou imbricationnelle, attentive à l'articulation des rapports de domination.

Les propositions devront compter au maximum 3 500 signes espaces compris, hors bibliographie, et pourront être envoyées en français et/ou en anglais. Un projet de publication à l'issue du colloque est également envisagé. Les interventions orales devront être accessibles pour un public large et non académique.

La date limite de soumission des propositions est le 20 août 2023.

Les propositions doivent être adressées à l'adresse suivante : genre-logement@uclouvain.be

Les candidat-es recevront une réponse autour de la mi-septembre.

Comité scientifique-Scientific Committee :

- Nele Aernouts (VUB, Cosmopolis)
- Jean-Didier Bergilez (ULB, Hortence)
- Audrey Courbebaisse (UCLouvain, LAB-Uses&Spaces)
- Stéphanie Dadour (ENSAPM, AUSser-ACS)
- Sylvette Denèfle (CITERES)
- Marie Durand (U. Strasbourg, LinCS)
- Annie Dussuet (U. Nantes, CeNS)
- Pierre Gilbert (Paris 8, CRESPPA-CSU)
- Hilde Heynen (KUL, LUSI)
- Anne Lambert (INED, LIST)
- Joanne Le Bars (U. Gustave Eiffel, ACP)
- Benjamin Leclercq (UCLouvain, LAB-Uses&Spaces)
- Emmanuelle Lenel (USL, Césir)
- Corinne Luxembourg (Paris 13, Pléiade)
- Chloé Salembier (UCLouvain, LAB-Uses&Spaces)
- Christine Schaut (USL, Césir)
- Lidewij Tummers (Utwente, CSTM)

Comité d'organisation-Organisation Committee : Chloé Salembier (UCLouvain), Benjamin Leclercq (UCLouvain), Magali Verdier (Angela.D), Chris Thiry (Angela.D), Marina Bigaignon (Angela.D), Jean-Didier Bergilez (ULB), Apolline Vranken (ULB), Audrey Courbebaisse (UCLouvain)

Bibliographie-References

AVRIL C., 2018, « 15 - Sous le care, le travail des femmes de milieux populaires. Pour une critique empirique d'une notion à succès », in *Je travaille, donc je suis*, Paris, La Découverte, Recherches, p. 205-216.

AVRIL C., CARTIER M., 2019, « Care, genre et migration. Pour une sociologie contextualisée des travailleuses domestiques dans la mondialisation », *Genèses*, 114(1), p. 134-152.

BLONDIAUX L., SINTOMER Y., 2002, « L'impératif délibératif », *Politix*, 15(57), p. 17-35.

BORGEAUD-GARCIANDIA N., ARAUJO GUIMARÃES N., HIRATA H., 2020, « Introduction : care aux Suds. Quand le travail de care interroge les inégalités sociales », *Revue internationale des études du développement*, 242(2), p. 7-34.

BRUGERE F., 2011, *L'éthique du care*, Paris, Presses Universitaires de France, 128 p.

CASIER C., 2023, « Le coliving ou la financiarisation des maisons bruxelloises », *Brussels Studies*, 179, en ligne : <http://journals.openedition.org/brussels/6781>.

CAYOJETTE-REMBLIERE J., LION G., RIVIERE C., 2019, « Socialisations par l'espace, socialisations à l'espace. Les dimensions spatiales de la (trans)formation des individus », *Sociétés contemporaines*, 115(3), p. 5-31.

CLAIR I., 2016, « Faire du terrain en féministe », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 213(3), p. 66-83.

COURBEBASSE A., 2023, « Les grands ensembles, supports au vieillissement ? Études de cas à Toulouse et Bruxelles », *Gérontologie et société*, 45(171).

COURBEBASSE A., SALEMBIER C., 2022, « L'espace au prisme de l'éthique du care », *Les Cahiers de la recherche architecturale urbaine et paysagère*, en ligne : <https://journals.openedition.org/craup/9523>.

COURBEBASSE A., SALEMBIER C., à paraître, « Les seuils du care. Les conditions socio-spatiales de l'application d'une éthique du care », *Le philosophe*.

DADOUR S., 2022, *Des voix s'élèvent. Féminismes et architecture*, Paris, Les éditions de la Villette.

DALY M., LEWIS J., 2000, « The Concept of Social Care and the Analysis of Contemporary Welfare States' », *The British Journal of Sociology*, 51(2), p. 281-298.

DE KEERSMAECKER M.-L. de, ZIMMER P., 2019, *Le logement à Bruxelles entre héritage et perspectives : trente ans de politique de l'habitat pour quel avenir?*, Louvain-La-Neuve, Presses Universitaires de Louvain.

DELPHY C., 1970, *L'ennemi principal. Economie politique du patriarcat*, Paris, Syllepse.

DUSSUET A., 2017, « Le « travail domestique » : une construction théorique féministe interrompue », *Recherches féministes*, 30(2), p. 101-117.

FIJALKOW Y. (dir.), 2017, *Dire la ville c'est faire la ville : La performativité des discours sur l'espace urbain*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.

FINCH D., GROVES J. (dir.), 1983, *A Labour of Love: Women, Work and Caring*, London, Routledge.

FITZ A., KRASNY E., 2019, *Critical Care: Architecture and Urbanism for a Broken Planet*, Cambridge, MIT Press.

FLEURY C., 2022, *Soutenir : ville, architecture et soin*, Paris, Éditions du Pavillon de l'Arsenal.

FRANKEN É., 1974, « La femme et le logement », *Les cahiers du GRIF*, 2(1), p. 64-65.

FRIEDAN B., 1963, *The Feminine Mystique*, New York, W. W. Norton.

GILLIGAN C., 1982, *In a different voice: psychological theory and women's development*, Cambridge, Mass, Harvard University Press.

HAICAULT M., 1984, « La gestion ordinaire de la vie en deux », *Sociologie du travail*, 26(3), p. 268-277.

HAYDEN D., 1982, *The Grand domestic revolution: a history of feminist designs for American homes, neighborhoods, and cities*, Cambridge, MIT Press.

HIRATA H. S., 2021, *Le care, théories et pratiques*, Paris, la Dispute.

HIRATA H., ZARIFIAN, 2000, « Le concept de travail », in Hirata H., Le Doaré H., Senotier D., Laborie (dir.), *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris, PUF.

IBOS C., 2020, « Entre la France et la Côte d'Ivoire, la cause des travailleuses du care. Pratiques de la mondialisation et résistances ordinaires », *Revue internationale des études du développement*, 242(2), p. 97-118.

LAMBERT A., GIRARD V., GUERAUT E., 2021, « Socio-Economic Impacts of COVID-19 on Working Mothers in France », *Frontiers in Sociology*, 6, p. 1-9.

LAMBERT A., GIRARD V., GUERAUT É., LE ROUX G., BONVALET C., 2021, « L'enfermement domestique des mères. Conditions de logement et espace à soi en confinement », *Revue des politiques sociales et familiales*, 141(4), p. 11-30.

LAUGIER S., 2015, « Care, environnement et éthique globale », *Cahiers du Genre*, 59(2), p. 127-152.

LAUGIER S., MOLINIER P., PAPERMAN P., 2009, *Qu'est-ce que le care ? Soucis des autres, sensibilité, responsabilité*, Paris, Payot.

LECLERCQ B., 2021, *Le marché du vivre ensemble : entre professionnalisation de l'intermédiation bailleurs-locataires et pacification des conflits dans les grands ensembles HLM*, Thèse de sociologie, Saint-Denis, Université Paris 8.

- LETABLIER M.-T.**, 2001, « Le travail centré sur autrui et sa conceptualisation en Europe », *Travail, genre et sociétés*, 6(2), p. 19-41.
- MARCUS G. E.**, 1995, « Ethnography in/of the World System: The Emergence of Multi-Sited Ethnography », *Annual Review of Anthropology*, 24, p. 95-117.
- OAKLEY A.**, 1975, *The Sociology of Housework*, New York, Pantheon Books.
- PAOLETTI M., RUI S.**, 2015, « Introduction. La démocratie participative a-t-elle un sexe ? », *Participations*, 12(2), p. 5-29.
- PERRIN-HEREDIA A.**, 2018, « La gestion du budget un pouvoir paradoxal pour des femmes de classes populaires », in Bonvalet C., Dietrich-Ragon P., Lambert A. (dir.), *Le monde privé des femmes : Genre et habitat dans la société française*, Paris, Ined Éditions, p. 193-212.
- PINÇON M., PINÇON-CHARLOT M.**, 1989, *Dans les beaux quartiers*, Paris, Seuil.
- ROSENBERG S.**, 1980, « Vivre dans son quartier... quand même », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 9(1), p. 55-75.
- SCHWARTZ O.**, 2012, *Le monde privé des ouvriers*, Paris, Presses Universitaires de France, 511 p.
- SCOTT J. C.**, 1992, *Domination and the Arts of Resistance: Hidden Transcripts*, New Haven & London, Yale University Press.
- SEGAUD M.**, 2010, *Anthropologie de l'espace : habiter, fonder, distribuer, transformer*, Paris, A. Colin.
- SIMONET M.**, 2010, *Le travail bénévole : engagement citoyen ou travail gratuit ?*, Paris, La Dispute.
- TRONTO J. C.**, 2015, *Un monde vulnérable. Pour une politique du care*, Paris, La Découverte.
- ZITTOUN P.**, 2001, *La politique du logement 1981-1995 : transformations d'une politique publique controversée*, Paris, L'Harmattan.